

Mesdames, Messieurs les maires

Alors que la campagne de vaccination contre la Covid-19 a démarré début janvier auprès des plus vulnérables au sein des EHPAD et des USLD, la couverture vaccinale des publics fragiles reste encore insuffisante sachant que cette population est particulièrement exposée au risque de développer une forme grave de la maladie.

Les personnes âgées de plus 75 ans, en particulier celles isolées, notamment en milieu rural, ainsi que les personnes en situation de handicap, prennent plus difficilement rendez-vous pour se faire vacciner et n'ont pas toujours les moyens de se déplacer facilement.

Pour pallier cette réalité, des dispositifs « d'aller vers » ces personnes isolées ont été mis en place par le biais d'équipes mobiles, de transport sanitaire ou encore de vaccination à domicile.

Les élus locaux jouent un rôle essentiel dans le déploiement de ces dispositifs, en particulier pour repérer les personnes isolées à domicile qui ne sont pas encore vaccinées.

Nous sollicitons votre appui pour **répertorier sur votre commune les situations de personnes âgées, souhaitant être vaccinées, mais dont le déplacement vers un centre de vaccination n'est pas possible et les orienter, voire les accompagner selon leurs besoins, vers le numéro vert mis en place par le gouvernement.**

0 800 730 957

Ce numéro vert, d'ores et déjà actif, permet aux personnes âgées de 80 ans et plus d'être vaccinées contre le Covid-19 à domicile. Ce numéro est accessible **tous les jours de 6h à 22h**. L'interlocuteur se chargera d'organiser la vaccination au domicile de la personne, avec son accord (jour et heure du rendez-vous, lieux, etc.), et en prenant attache avec un professionnel de santé habilité à vacciner.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/leaflet_2_volets_a4_vaccin_80_et_plus_entourage_def.pdf

Concernant les personnes âgées, Brigitte BOURGUIGNON, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie et Joël GIRAUD, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité, ont travaillé avec toutes les associations d'élus locaux à l'élaboration d'un vadémécum afin d'accélérer la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans, notamment en milieu rural.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/vademecum_aller_vers_vaccination_2021.pdf

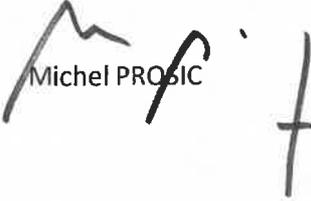
Destiné aux élus locaux, ce vadémécum a pour objectif d'essaimer les bonnes pratiques sur les territoires et de créer de la synergie entre les acteurs. Il comprend 3 axes principaux :

1. Le repérage des personnes âgées isolées vivant à domicile qui ne sont pas encore vaccinées
2. Les dispositifs « d'aller vers » pour faciliter la vaccination des personnes âgées à domicile
3. Les messages clés à faire passer aux personnes âgées concernant la vaccination

La vaccination des personnes âgées est un objectif collectif et je vous remercie de votre engagement à nos côtés dans l'accès à la vaccination des publics les plus vulnérables.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée

Le Préfet du Lot


Michel PROSIC